



REPUBLIQUE DU BENIN

FRATERNITE – JUSTICE - TRAVAIL

PROJET DE DECRET FIXANT LES NORMES DE QUALITE DE L'AIR

INFOSEC, COTONOU



PRESENTATION DU PLAN

- ✗ INTRODUCTION
- I. METHODOLOGIE DE TRAVAIL
- II. PRESENTATION DU DECRET
- II) CONTENU DU DECRET
- CONCLUSION



INTRODUCTION

- ✘ Décret N° 2001-110 du 04 avril 2001 fixant les normes de qualité de l'air en République du Bénin: (1999 environ 90%; 2014: 19,77%)
- ✘ Décret N° 2004-710 du 30 décembre 2004 portant obligation d'importer des véhicules automobiles équipés de pots catalytiques: **CO : 0,50% et HC : 100 ppm** (normes contenues dans les banques de données garages agréés) :
- ✘ 60,92%
- ✘ **CO : 0,50% et HC : 30 ppm: 71,76%.**
- ✘ Qualité de l'air: PM; HC imbrulés; benzène



METHODOLOGIE

- ✘ Documentation (OMS, AFNOR, Directives Européennes, Normes Egyptiennes, Tunisiennes, Algériennes, Normes de l'Afrique du Sud etc);
- ✘ Acquis en matière de lutte contre la pollution atmosphérique;
- ✘ Les enquêtes de terrain
- ✘ L'étude de l'avant projet du décret par un comité technique mis en place à cet effet.

PRESENTATION DE L'AVANT DE DECRET

L'avant projet de décret fixant les normes de qualités de l'air comprend 10 chapitres qui comportent cinquante (50) articles.

Contenu du décret

- × Le présent décret traite :
- × **De l'objet** ; le décret est pris en application des articles 46, 47 et 48 de la loi-cadre sur l'environnement;
- × **Des définitions** ;
- × **Des normes de qualité de l'air ambiant**;
- × **Des normes d'émission des véhicules**;
- × **Des normes d'émission atmosphérique des sources fixes**
- × **Des spécifications pour les hydrocarbures**;
- × **Du contrôle de la qualité des carburants**
- × **Du suivi du respect des normes d'émission atmosphérique**;
- × **De la surveillance de la qualité de l'air**;
- × **Des dispositions Transitoires, diverses et finales**

L'objet

Ce chapitre est constitué de deux articles. Le premier article fait mention des différentes normes qui sont traitées par le

Décret et indique que ce texte est un décret d'application de la loi-cadre. Le second article met l'accent sur les structures devant contribuer à la mise en œuvre d'une politique devant permettre à chacun de respirer un air qui ne nuise pas à la santé. C'est un décret qui vise entre autres à économiser et à utiliser rationnellement l'énergie.

Les définitions

Elles permettent de faciliter la compréhension du texte.

Les normes de qualité de l'air ambiant

Comparativement au décret en cours d'application, le présent avant projet met l'accent sur le seuil de recommandations et d'information et sur le seuil d'alerte. De même, de nouveaux polluants ont été pris en compte. Il s'agit entre autres du PM 2,5; du benzène.

La durée moyenne de mesure du NO₂ a été ramenée à une heure du fait de son instabilité. Enfin, tenant compte du niveau actuel de connaissance, les normes ont été rendues un peu plus sévères.

Les Normes d'émission des véhicules motorisés

Ce décret exige que les véhicules qui doivent être admis sur le territoire national respectent les normes suivantes:

Tableau : Normes d'émission des véhicules à essence

Polluants	CO	HC	CO ₂	O ₂
Type de véhicules				
Véhicule sans pots catalytiques	0,50%/Vol	100 ppm	15,6%/Vol	0,6
Véhicules dotés de pots catalytiques	0,50%/Vol	30ppm	15,6	0

Il fixe en son article 9 des normes des véhicules diesel comme ci-après:

- ✘ Moteur à aspiration naturelle atmosphérique : opacité = $2,5 \text{ m}^{-1}$
- ✘ b- Moteur suralimenté (turbo) : opacité = 3 m^{-1}



Les normes de véhicules deux roues:

- ✘ a- Véhicules à deux temps : $CO_{(1)} = 2\%$ et $HC = 300 \text{ ppm}$
- ✘ b- Véhicules à quatre temps: $CO_{(1)} = 0,5\%$ et $HC = 100 \text{ ppm}$
- ✘ Il est :
- ✘ Indiqué à l'article 11 que une émission excessive* de fumée par un véhicule motorisé en circulation est considérée hors norme;



预览已结束，完整报告链接和二维码如下：

https://www.yunbaogao.cn/report/index/report?reportId=5_16385

